

Anna Granata, « Un « village » pour chaque jeune : étude de cas sur la transition à l'âge adulte des mineurs isolés étrangers en Italie »

Colloque « Des mineurs comme les autres ? », janvier 2021

Merci beaucoup. A la fin d'une journée très riche une petite histoire de vie et de recherche de l'Italie, en particulier de Milan en Lombardie. Vous savez que l'Italie est un des premiers pays d'accueil en nombre de mineurs étrangers isolés en Europe. Environ 10 000 jeunes arrivent ici chaque année. Si l'on pense que la grande majorité de ces mineurs avait entre 16 et 17 ans, beaucoup d'entre eux aujourd'hui sont majeurs. Et donc c'est d'eux, les nouveaux adultes, dont je vais vous parler aujourd'hui avec des mots et des photos dans la présentation.

Ma communication s'inscrit dans la continuité de mes études en pédagogie sociale interculturelle, et je vais analyser en particulier la transition délicate vers l'âge adulte de ces jeunes. En fait en Italie aussi à 18 ans ils sortent des centres pour les mineurs presque toujours démunis de compétences, d'un réseau social leur permettant d'obtenir un travail et une vie autonome. Cette communication puise ses origines dans une étude de cas menée en Lombardie avec 42 mineurs provenant en particulier de pays d'Afrique subsaharienne. Et l'objectif était de décrire une expérience qui a débuté en 2017 de synergies entre responsables de centres pour les mineurs, familles accueillantes, entrepreneurs, logeurs, etc., un réseau très diversifié qui a conduit à l'autonomie de travail et de vie de presque tous les jeunes impliqués.

Deux mots sur le système d'accueil en Italie. Par rapport aux autres pays européens le service italien d'accueil s'avère très diversifié et vaste. Il fournit l'essentiel pour la survie, mais aussi l'étude la langue nationale, la scolarisation, la protection légale, l'assistance sanitaire, le sport et un parcours éducatif personnalisé. Toutefois en fait on parle d'un système inachevé car les centres d'accueil sont doublement périphériques. Un par sa localisation territoriale aux marges des villes, et deux par l'absence de lien avec le contexte social jusqu'à la majorité. C'est important en particulier de souligner que ces centres sont organisés sur le modèle de la tutelle prévue pour les mineurs autochtones séparés de leur famille à cause de graves problèmes psychologiques ou sociaux, mais nous savons que l'histoire de ces jeunes est très différente. Dans les centres d'accueil les mineurs sont envoyés en étant infantilisés, assistés, protégés, contrôlés, plutôt qu'accompagnés vers une existence d'adulte. L'ONG Emergency a publié un document sur la prolongation du séjour dans les centres comme facteur de risque en ce qui concerne le profil sanitaire et psychologique : 'L'optique d'assistanat inhibe les capacités d'autodétermination des jeunes et compromet le parcours d'autonomisation'.

La situation des centres est très diversifiée. On a décrit quatre différents types de centres :

- les services parking qui offrent qu'un lit et des pâtes deux fois par jour où on renonce à tout investissement ultérieur,
- les services forteresse qui hébergent les jeunes et découragent toute relation avec la société,
- les services d'entertainment où les mineurs expérimentent plus de liberté et de responsabilité, ils cuisinent, font des stages, des formations.
- et enfin des services qui proposent des parcours d'insertion par des projets en facilitant la rencontre avec les familles, des associations, des entrepreneurs, des coopératives sociales. Ces derniers ont compris que leur rôle à court terme est qu'ils doivent préparer les jeunes à devenir autonomes très vite.

A 18 ans tout change, la loi n'a pas de pitié, pas un jour de plus. En tant qu'adulte c'est perdre soudainement le droit à la protection dont ils ont bénéficié jusqu'au jour précédent. Dans la photo il y a Pabi qui a été congédié de la structure qui l'avait hébergé pendant plusieurs mois. On lui a donné un sac à dos, une veste et une accolade : Bonne chance, tu dois désormais te débrouiller tout seul. Rien ne l'avait préparé à ce moment que les éducateurs lui ont annoncé avec un préavis de quelques heures. La littérature scientifique les appelle les care leavers, il s'agit de ceux qui quittent les systèmes de soin et de

protection et doivent entamer une existence autonome, et de ce point de vue ils sont dépourvus les migrants de réseau de référence et de maîtrise des dynamiques de la société italienne.

Et donc venons à l'étude de cas en Lombardie. C'est une histoire qui m'a impliquée à la fois comme acteur social, famille accueillante, et en tant que chercheuse depuis 2017. Il y a un moment dans la vie où nous ne pouvons plus seulement étudier et chercher, mais on doit vivre et agir. Tout a démarré en période de vacances, c'était la semaine de Pâques de 2017, c'est alors que les premiers jeunes sont arrivés chez nous. L'occasion était offerte par un projet du Ministère italien de l'Intérieur qui sélectionnait des familles disponibles à offrir leur maison à des mineurs isolés résidents dans les centres en Sicile. L'expérience, même courte, était très intense au niveau émotionnel en raison du lien qui s'est établi avec chaque jeune. Achevée la période de vacances, le lien entre chaque jeune et chaque famille s'est maintenu, et au fur et à mesure que chacun est devenu majeur il continue de rendre visite à sa famille italienne. La famille n'est pas un fait du sang ce sont des relations Bref dans notre ville de Milan un petit noyau de gens a fini par accueillir régulièrement entre 30-40 jeunes. Par le bouche à oreille on a constitué un réseau de personnes prêtes à plusieurs accueils : un ami, un collègue, un voisin... Sans aucun projet en amont on s'est retrouvé à former un petit village, et ce village s'est enrichi petit à petit par non seulement des familles mais aussi des entrepreneurs, des logeurs, des avocats, toutes des personnes qui ont fourni des compétences et des opportunités pour aider les parcours de vie des jeunes. L'Université de Milan a aussi financé un projet pluridisciplinaire sur compétences logico-mathématiques pour l'autonomie des jeunes étrangers.

Quelle était et quelle est donc la fonction de ce village dans le parcours de vie de ces jeunes ? Introduire les mineurs dans la société et la culture italienne par de brefs séjours en famille pendant la période dans le centre. Accueillir si nécessaire en famille le jeune à l'âge de 18 ans pour quelques temps. Démarrer une profession avec un contrat régulier qui lui permet aussi de convertir le permis de séjour pour raison humanitaire en permis de travail. Et initier le jeune à l'autonomie dans un logement avec d'autres pairs grâce aux médiations sociales avec les logeurs.

Il est évident que chaque étape de ces parcours est liée aux autres et souvent le timing pour effectuer le chemin est très rapide, surtout pour ce qui concerne les documents. C'est un réseau très large et diversifié, toujours connecté pour réaliser cet exploit.

En guise de conclusion je vais souligner trois mots fondamentaux dans notre expérience : les liens, les lieux et les compétences.

En premier lieu les liens émotionnels en dehors du centre pour les mineurs, relations, opportunités d'échange avec les familles, les pères, figures de personnes âgées et les enfants, constituent un ancrage important depuis le séjour dans le centre. Nous avons appris avec ces jeunes provenant de Gambie, de la Guinée, du Sénégal, du Mali, que les liens émotionnels ne sont pas exclusifs et qu'il n'y a pas une seule mère ou père ou frère ou grand-parent. Les liens sont fondamentaux aussi pour construire un pont entre la famille d'origine et le nouveau contexte.

La vie d'un nouvel adulte se passe souvent entre le domicile et le lieu de travail, mais il est très important de construire au quotidien d'autres contextes de vie comme la maison de la famille accueillante, la salle de sport, pour certains aussi la mosquée ou l'église où il y a une dimension spirituelle mais aussi sociale.

-En troisième lieu, très important dans ma perspective, les compétences, compétences que les jeunes possèdent déjà et qu'ils peuvent développer. Compétences linguistiques sans doute, mais aussi compétences logico-mathématiques qui permet d'évaluer la valeur du logement ou l'adéquation d'un salaire de travail ainsi que la gestion des premières finances accumulées entre l'argent nécessaire à sa vie en Italie et les envois de fonds au pays d'origine.

Pour conclure on peut dire que la prise en charge des jeunes étrangers a constitué dans cette expérience une opportunité pour découvrir et aussi construire un petit village où le travail est valorisé de manière correcte et honnête, où le marché du logement ne suit pas de logiques discriminatoires, et où les affections dépassent les liens de sang. Pour en savoir plus un livre, aussi en Français, publié l'année dernière par l'Harmattan.